



Assemblée générale de TRIAL international 11 - 18 juin 2020

En raison de la crise COVID et conformément l'art. 6a de l'ordonnance 2 COVID-19 adoptée par le Conseil fédéral le 19 mars 2020, la 19^{ème} Assemblée générale ordinaire de TRIAL international s'est tenue par une présentation en ligne via ZOOM le 11 juin et les membres ont voté par correspondance au 18 juin.

I. Convocation

Les membres de l'Association ont été invités formellement par courrier en date du 2 juin 2020 à participer à l'AG. Celle-ci s'est tenue sous forme d'une rencontre virtuelle le jeudi 11 juin de 18.30 à 20.00 sur la plateforme Zoom.

De plus les membres ont reçu un bulletin de vote qu'ils devaient signer personnellement et retourner au plus tard le 18 juin 2020 par poste à l'adresse de l'association ou par courriel sous forme de document scanné.

L'AG s'est donc tenue dans le respect de l'Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral du 13 mars 2020.

II. Tenue de la partie virtuelle

Elle s'est déroulée de la manière suivante :

- De 18.30 à 19.00, les membres ont eu l'occasion de poser leurs questions relatives aux points de l'AG faisant l'objet d'un vote, notamment sur les comptes ou le bilan 2020, le rapport d'activités, etc.

- ⇒ Le président **Daniel Bolomey** a ouvert la réunion et a présenté le fonctionnement inhabituel de l'AG dû aux circonstances sanitaires et a remercié les membres de leur présence et de leur soutien. Il a soumis l'ordre du jour et le procès-verbal de l'AG 2019 à discussion.

- ⇒ Le directeur **Philip Grant** a ensuite introduit le Rapport d'activité 2019 et répondu aux questions des membres.

- ⇒ Les membres du Comité soumis à réélection ont été présentés (voir noms et décisions ci-dessous).

- ⇒ Les comptes 2019 ont été présentés et soumis à discussion.

- ⇒ La proposition a été faite par le Comité de ne pas modifier la cotisation annuelle.

- ⇒ La proposition de déléguer au Comité le choix de l'organe de révision a été soumise.

Le membres de l'Association ont pu poser toutes les questions relatives à ces thèmes lors de cette première partie de séance, questions qui ont été répondues à satisfaction.

• De 19.00 à 20.00, les participant-e-s ont entendu un exposé et tenu une discussion avec **Me Patient Iraguha**, conseiller juridique de TRIAL International à Bukavu, sur les enjeux actuels de la lutte contre l'impunité en République démocratique du Congo, dans le contexte de la crise sanitaire due au coronavirus.

⇒ **Me Iraguha** a présenté le travail réalisé au cours des dernières années en RDC et relevé les nombreux succès enregistrés dans la lutte contre l'impunité dans son pays.

⇒ Les questions des membres ont été répondues en détail par le conférencier qui a ensuite vivement été remercié pour son engagement, ainsi que toute l'équipe sur le terrain.

La partie virtuelle de l'AG s'est terminée à 20.00. Les orateurs et membres ont été remercié-e-s pour leur présence et leur participation.

III. Résultat des votes

Le résultat des votes par correspondance après dépouillement des bulletins le 18 juin 2020 est le suivant :

⇒ 30 membres ont voté par correspondance.

1) Le PV de l'AG du 16 mai 2019 est adopté par 27 votes positifs, zéro vote négatif et 3 abstentions.

2) Le rapport annuel 2019 est approuvé à l'unanimité, donnant ainsi décharge au Comité pour sa gestion.

3) Élections au Comité :

- Mme Briony Jones est réélue à l'unanimité pour un mandat de 2 ans

- M. Jean-René Oettli est réélu à l'unanimité pour un mandat de 2 ans

- M. Thomas Unger est réélu à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.

4) Les comptes et le bilan sont approuvés par 29 votes positifs, zéro vote négatif et une abstention.

5) Le maintien des montants de cotisation actuels est approuvé par 29 votes positifs, zéro vote négatif et une abstention.

6) Le choix du nouveau réviseur des comptes est délégué au Comité à l'unanimité.

Le procès-verbal proposé par le Secrétaire est approuvé par le Président en date du 28.08.2020.